

# LES FICHES - ACTIONS DE L'AGENDA 21 - Maîtrise d'ouvrage : Nîmes Métropole

## Suivi / Evaluation / Perspectives 2013

**Axe 1**

Vers Nîmes Métropole équilibrée et moins vulnérable: répondre et s'adapter aux changements climatiques et aux risques

**Action Opérationnelle**

**Service**

**Descriptif de l'action**

**Descriptif du réalisé**

**Perspectives 2013**

### Orientation 1 : définir un projet global d'aménagement urbain (lutte contre l'étalement, trame verte et bleue)

<p>Animer la Charte Paysagère et Environnementale des garrigues intercommunales de Nîmes Métropole</p>	<p>Développement Durable</p>	<p>Mise en œuvre des actions issues du programme d'action de la Charte</p>	<p>Réalisation d'un guide des bonnes pratiques des loisirs en garrigues afin de diminuer les conflits d'usage</p>	<p> Poursuite des actions portant sur la gestion des boisements en garrigues et la réalisation d'un atlas des arbres remarquables</p>
--	------------------------------	--	---	--

<p>Renforcer la politique de réserves foncières sur le territoire communautaire et les partenariats associés</p>	<p>Aménagement du territoire</p>	<p>Poursuivre les actions partenariales de maîtrise foncière permettant d'anticiper la mise en œuvre de projets de développement sur le territoire de Nîmes Métropole</p>	<p>Dans le cadre de la convention d'anticipation foncière mise en place avec l'EPF-LR, acquisition d'une parcelle au cœur de la Zone d'Aménagement Différé mise en place pour le projet d'aménagement de la Porte Nord</p>	<p> Suivi du marché foncier sur les zones à enjeux - mise en place d'une ZAD provisoire + convention d'anticipation foncière pour le projet de pôle urbain multimodal de Nîmes Métropole - acquisition de parcelles uniquement sur opportunités de ventes</p>
--	----------------------------------	---	--	--

### Orientation 2 : favoriser une offre de déplacements complémentaires et alternatifs à la voiture

<p>Développer un Réseau à Haut Niveau de Services intégrant l'ensemble des services à la mobilité de Nîmes Métropole</p>	<p>Transports</p>	<p>Faciliter la mobilité pour tous en développant les transports en commun et les modes alternatifs à la voiture Réorganiser le réseau des transports publics de Nîmes Métropole avec la mise en place de la ligne 1 du TCSP (intégrer les enjeux de complémentarité)</p>	<p>A la mise en service du premier tronçon de la ligne T1 de TCSP le réseau de transport a été réorganisé afin d'organiser un rabattement et un lien efficace avec la ligne à Haut Niveau de service, d'améliorer la vitesse commerciale et les connexions avec les lignes en hyper centre, mise en place de consignes vélos aux parcs relais Parnasse, mise en service des premières phase du système d'aide à l'exploitation et information voyageurs et de la nouvelle Billétique</p>	<p> Poursuite de l'amélioration du réseau et développement des services à la mobilité, modes actifs dans le cadre du renouvellement DSP</p>
--	-------------------	---	--	--

<p>Mettre en place le Plan de Déplacement Interentreprises de l'Actiparc Georges Besse</p>	<p>Transports</p>	<p>Obtenir une meilleure gestion des déplacements pour en réduire les impacts environnementaux Mutualiser les moyens, partager les expériences - mettre en place un outil de gestion éco-responsable des déplacements générés au sein de l'Actiparc</p>	<p>Diagnostic et plan d'action validés</p>	<p> Mise en œuvre du plan d'action, adhésion des entreprises de la zone à la convention PDE</p>
--	-------------------	---	--	--



Réalisée



Non démarrée



En cours

# LES FICHES - ACTIONS DE L'AGENDA 21 - Maîtrise d'ouvrage : Nîmes Métropole

## Suivi / Evaluation / Perspectives 2013

Axe 1	Action Opérationnelle	Service	Descriptif de l'action	Descriptif du réalisé	Perspectives 2013
<p>Vers Nîmes Métropole équilibrée et moins vulnérable: répondre et s'adapter aux changements climatiques et aux risques</p>	<p>Mettre en œuvre le PDE interne : s'appuyer sur un site Internet existant et une charte pour favoriser le covoiturage et former les agents de Nîmes Métropole et de la Ville de Nîmes à l'éco-conduite</p>	<p>Développement Durable</p>	<p>Réduire les impacts environnementaux des déplacements des agents en facilitant les transports en commun, le vélo, la marche à pied, le co-voiturage et l'éco-conduite</p>	<p>Réflexion en cours sur l'éco-conduite, le pass vélo, le co-voiturage et les déplacements professionnels. Actions d'information et de sensibilisation des agents à l'utilisation des transports collectifs (notamment à l'occasion de l'ouverture de la ligne TANGO+)</p>	<p>Mise en place de sessions de formation à l'éco-conduite Organisation d'une journée "vélo" Lancement d'actions sur le co-voiturage Réflexion sur les déplacements professionnels au regard de la nouvelle ligne TANGO+ et le déménagement des services au Colisée</p>
	<p>Evaluer le Plan de Déplacements Urbains ainsi que l'impact des Bus à Haut Niveau de Service sur la qualité de l'air</p>	<p>Transports</p>	<p>Anticiper et évaluer les impacts du PDU et du BHNS sur la qualité de l'air Connaître l'évolution des pratiques de mobilité pour ajuster les outils mis en place</p>	<p>Réponses apportées aux questions suivantes : Dans quelle mesure le PDU participe-t-il à la planification de développement du territoire ? Dans quelle mesure le PDU joue-t-il le rôle de feuille de route en terme de management de la mobilité ? Quel degré d'avancement des actions prévues à moyen terme ? Quels en sont les résultats pour celles achevées ?</p>	<p>Priorisation des actions en cours pour la continuité du PDU en adéquation avec le contexte actuel. Définition des réajustements nécessaires au moment de la révision et des nouvelles dimensions à donner au prochain PDU</p>
	<p>Enquête ménage déplacements</p>	<p>Transports</p>	<p>Etude fine et globale sur les pratiques de déplacements, activités et rythmes des ménages sur le territoire Véritable outil opérationnel d'aide à la décision Attentes : optimisation des déplacements, développement des transports collectifs Favoriser l'accès pour tous à la mobilité Réduire les risques de sécurité Améliorer la santé des personnes</p>	<p>Préparation et initialisation : animation des partenaires, détermination du périmètre et réalisation d'une enquête cordon Mise en place d'un tour de table financier et contractualisation en cours</p>	<p>Mise en place de la méthode, contractualisation, réalisation des enquêtes cordons, lancement des marchés</p>
	<p>Réaliser une vélo station, avec un site central en gare de Nîmes et des relais sur les différents secteurs de Nîmes Métropole</p>	<p>Transports</p>	<p>Faciliter l'usage du vélo et en particulier du vélo utilitaire pour les trajets courts, l'intermodalité pour réduire les impacts environnementaux des déplacements</p>	<p>Mise en place des consignes vélos au parc relais Parnasse</p>	<p>Consultation dans le cadre du renouvellement de la DSP Réalisation d'une consigne vélo en gare et sur le parking relais A54</p>
	<p>Développer et mailler un réseau intercommunal de pistes cyclables</p>	<p>Transports</p>	<p>Faciliter l'usage du vélo pour réduire les impacts environnementaux des déplacements</p>	<p>Réalisation d'un itinéraires cyclable en Vaunage</p>	<p>Réalisation d'une liaison entre le parking relais A54 et Caissargues</p>



Réalisée

Non démarrée

En cours

# LES FICHES - ACTIONS DE L'AGENDA 21 - Maîtrise d'ouvrage : Nîmes Métropole

## Suivi / Evaluation / Perspectives 2013

### Axe 1

Vers Nîmes Métropole équilibrée et moins vulnérable: répondre et s'adapter aux changements climatiques et aux risques

### Action Opérationnelle

### Service

### Descriptif de l'action

### Descriptif du réalisé

### Perspectives 2013

#### Orientation 3 : Aménager, construire et réhabiliter durablement

Projet de Pôle Urbain Multimodal de Nîmes LGV

Aménagement du territoire

Ce futur pôle d'échanges multimodal est issu du projet plus global de contournement ferroviaire Nîmes Montpellier. Il doit permettre à la fois de faciliter la mobilité durable, contribuer à l'attractivité du territoire et répondre aux enjeux démographiques. Au cœur de l'arc méditerranéen et à la porte d'entrée orientale, ce projet constitue un fort enjeu économique tant au niveau régional qu'europpéen. Situé dans un cadre naturel d'exception, il s'appuiera sur cette richesse pour construire un quartier urbain innovant basé sur le concept de la ville durable

Etudes achevées: schéma d'accessibilité au site  
Etudes en cours : pré diagnostic agro -environnemental, étude de prospective économique et programmation urbaine



2013 : restitution des études en cours et lancement d'un dialogue compétitif pour l'attribution d'un contrat cadre de MOE urbaine + recrutement AMO pour le suivi du dialogue compétitif

Etude de programmation urbaine de La Porte Ouest

Aménagement du territoire et Transports

Restructuration et développement urbain de la Porte Ouest, en lien avec la création d'axes lourds de transports (Ligne 2 du TCSP Est-Ouest, deux parcs-relais, déplacement de la gare de Saint-Césaire et transformation en un pôle d'échanges multimodal, franchissement Pavlov puis connexion au futur contournement Ouest)

Nouvelle polarité urbaine organisée selon une logique de mixité des fonctions urbaines (habiter, travailler, se divertir, se déplacer...)  
Répondre aux besoins en logements de l'agglomération nîmoise  
Revalorisation et restructuration des secteurs économiques  
Démarche de développement durable méditerranéen : éco-quartier

Lancement de l'étude et diagnostic stratégique du site : formuler une synthèse hiérarchisée des atouts, contraintes et dysfonctionnements du site  
Démarrage des ateliers avec les services et partenaires



Etude de positionnement économique des sites d'activités en 4 phases (analyse du profil économique des parcs d'activités, potentiel de redéploiement de l'offre économique, concertation avec les acteurs économiques et propositions d'évolution du secteur)  
Choix d'un scénario de programmation urbaine incluant le pôle d'échanges multimodal  
Etude hydraulique en 2 phases (état des lieux des contraintes hydrauliques, modélisation hydraulique de l'existant et sur la base du projet urbain)  
Définition du Programme Urbain Durable et d'un schéma directeur d'aménagement, compatibles avec les contraintes hydrauliques du site et les potentialités de mutation économique préalablement identifiées  
Identification d'un premier périmètre opérationnel autour du futur Pôle d'Echanges Multimodal et des propositions de stratégie urbaine à mettre en place pour favoriser l'émergence du projet (au niveau foncier, financier, partenarial, organisationnel, ...)



Réalisée



Non démarrée



En cours

# LES FICHES - ACTIONS DE L'AGENDA 21 - Maîtrise d'ouvrage : Nîmes Métropole

## Suivi / Evaluation / Perspectives 2013

Axe1	Action Opérationnelle	Service	Descriptif de l'action	Descriptif du réalisé	Perspectives 2013
<p>Vers Nîmes Métropole équilibrée et moins vulnérable: répondre et s'adapter aux changements climatiques et aux risques</p>	<p><b>Orientation 4 : établir une politique de production et de sobriété énergétiques</b></p> <p>Réaliser un Bilan de territoire des émissions des gaz à effet de serre et un bilan interne à l'administration de NM et créer d'ici fin 2011 un observatoire des consommations énergétiques</p>	<p>Développement Durable</p>	<p>Cette action a pris la forme plus ambitieuse d'un "Plan climat énergie territoire (PCET)" : Identifier les secteurs générateurs de GES pour mettre en place un programme d'actions pour réduire ces impacts / Etudier la vulnérabilité du territoire face au changement climatique</p>	<p>Elaboration du Profil Climat Energie du Territoire qui établit le bilan des consommations énergétiques et des émissions de gaz à effet de serre du territoire, en identifiant les principaux postes consommateurs d'énergie et émetteurs, ainsi que les usages associés. Il intègre également le Bilan Carbone Patrimoine et Services de Nîmes Métropole qui répond à l'obligation réglementaire découlant du Grenelle de l'environnement de réaliser un diagnostic spécifique à l'administration dans le cadre de l'exercice de ses compétences et de la gestion de son patrimoine</p> <p>Informations consultables sur le site Internet de Nîmes Métropole</p>	<p>Poursuite du travail d'élaboration du PCET avec la définition et le choix d'un scénario stratégique dans le domaine de l'énergie et du climat du territoire afin de déterminer les objectifs de réduction en terme de consommation d'énergie et d'émission de GES. Ces objectifs seront ensuite déclinés de manière opérationnelle dans un programme d'actions que Nîmes Métropole mettra en oeuvre</p>
	<p>Inscrire la performance informatique dans le développement durable par le déploiement d'une démarche Eco-TIC</p>	<p>DSI</p>	<p>Mettre en place une infrastructure centralisée permettant un très haut niveau de service tout en réduisant les coûts environnementaux et économiques : serveurs virtuels, réduction du nombre de matériel, matériel performant, plus rapide, plus robuste, permettant de réduire la consommation énergétique, facilitant la maintenance et avec un taux de recyclage important</p> <p>Suppression des imprimantes individuelles</p> <p>Ouverture vers le travail à distance</p>	<p><b>Réalisé :</b>            100 % serveurs virtualisés            20 % clients virtualisés            80 % des applications            Climatisation durable déployée (free cooling)            Travail à distance 100 % déployé            Mise en place d'un Cloud communautaire hybride</p> <p><b>En cours :</b>            Etude PRA            Déploiement de la TOIP            Déploiement de la vidéoconférence            Pilotage centralisé des impressions</p> <p><b>Non encore démarré :</b> Pilotage de la supervision énergétique du parc IP</p>	<p>Poursuivre la mise en place du PRA (Plan de Reprise sur Activité)            Déploiement de 350 clients légers            Achat de capacité de stockage supplémentaire            Achat de capacité de calcul supplémentaire pour consolider la consommation énergétique</p>
<p>Réalisée</p> <p>Non démarrée</p> <p>En cours</p>	<p>Réaliser des économies de CO2 et stimuler le marché des économies d'énergie suite au bilan de la thermographie aérienne</p>	<p>Développement Durable</p>	<p>Informier et sensibiliser les habitants, les communes et autres institutions pour réaliser des travaux de maîtrise de l'énergie sur leur patrimoine par le biais de la thermographie aérienne réalisée sur l'ensemble de l'Agglomération</p>	<p>Depuis le lancement de l'opération de communication sur la thermographie aérienne en octobre 2010, ce sont plus de 3000 personnes qui ont pu consulter leur thermicarte c'est-à-dire la photo des flux d'énergie émis par rayonnement depuis la toiture de leur habitation. Ces personnes ont pu bénéficier de l'interprétation de la photo et de conseils personnalisés par un conseiller info énergie du Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement lors de plusieurs permanences réparties sur l'ensemble de l'agglomération. Selon les résultats de l'enquête par questionnaire auprès des habitants ayant consultés leur thermicarte, Nîmes métropole a pu estimer que 20% des personnes (ayants répondu au questionnaire) ont réalisé des travaux ou sont en cours de réalisation de travaux d'amélioration des performances du bâti</p>	<p>Afin de poursuivre la dynamique de sensibilisation, Nîmes Métropole proposera lors du 1er semestre 2013, la possibilité à tous les habitants du territoire de consulter directement via internet sa thermicarte et de bénéficier de nombreuses informations et conseils pour faciliter la réalisation de travaux de maîtrise de l'énergie dans son habitation</p>
	<p>Définir la politique de Nîmes Métropole en matière d'énergies renouvelables</p>	<p>Développement Durable</p>	<p>Action intégrée dans une démarche plus ambitieuse de Plan Climat Energie Territoire lancé fin 2011</p>	<p>Inscrit dans l'action de mise en oeuvre du Plan Climat Energie Territoire (Cf. action s'y reportant)</p>	

# LES FICHES - ACTIONS DE L'AGENDA 21 - Les autres maîtrises d'ouvrage

## Suivi / Evaluation / Perspectives 2013

### Axe 1

Vers Nîmes  
Métropole  
équilibrée et  
moins  
vulnérable:  
répondre et  
s'adapter aux  
changements  
climatiques et  
aux risques

#### Orientation 1 : définir un projet global d'aménagement urbain (lutte contre l'étalement, trame verte et bleue)

- Etablir une vision prospective, durable et partagée de l'agglomération nîmoise à l'horizon 2030 - AUDRNA
- Contribuer à la définition de la trame verte et bleue à l'échelle communautaire - AUDRNA
- Harmoniser les PADD des PLU par des démarches géographiques sectorielles - AUDRNA
- Préserver une dynamique de territoire au travers de la mise en oeuvre de la Charte Paysagère des Costières de Nîmes - Syndicat AOC Costières
- Poursuivre la gestion active du POS de Bezouze (police d'urbanisme) et conforter progressivement l'action foncière - Commune de Bezouze

#### Orientation 2 : favoriser une offre de déplacements complémentaires et alternatifs à la voiture

- Créer un maillage des déplacements doux à Clarensac et avec les pistes communautaires - Commune de Clarensac
- Créer des cheminements doux à Caveirac pour les déplacements scolaires et les loisirs - Commune de Caveirac

#### Orientation 3 : aménager, construire et réhabiliter durablement

- Réviser le PLU de Nîmes avec des objectifs de DD et une Approche Environnementale de l'Urbanisme (AEU) - Commune de Nîmes
- Elaborer le PLU durable de Générac - Commune de Générac
- Mener une démarche environnementale globale pour le PLU de Langlade et intégrer l'AEU dès l'amont - Commune de Langlade
- Développer la Charte de construction durable et l'étendre à Nîmes Métropole et aux autres communes - Commune de Nîmes
- Construire de nouvelles formes urbaines durable en secteur inondable : le nouveau quartier universitaire de la Hoche Sernam - Commune de Nîmes
- Mettre en oeuvre l'OPAH «réduction de la vulnérabilité du quartier Richelieu» - Commune de Nîmes
- Elaborer à Caveirac un plan expérimentale, global et coordonné, de prévention de tous les risques - Commune de Caveirac

#### Orientation 4 : établir une politique de production et de sobriété énergétiques

- Faire le bilan carbone du lycée agricole de Nîmes Rodilhan - EPLEFLA (lycée agricole de Rodilhan)
- Economiser l'énergie dans le patrimoine bâti de Nîmes avec un Contrat de Performance Energétique - Commune de Nîmes
- Réaliser un diagnostic et un plan d'actions énergétiques de l'éclairage public à St Chaptès - Commune de Saint-Chaptès
- Mettre en place des lampadaires solaires à l'école de Poulx - Commune de Poulx
- Renover en basse consommation l'éclairage public de Manduel - Commune de Manduel
- Renovation de l'éclairage public pour une meilleure performance énergétique et réduction des consommations - Commune de saint-Dionisy
- Réduction de la consommation électrique de l'éclairage public de la ville de Caissargues - Commune de Caissargues
- Equiper la ville de Nîmes en petit matériel électrique pour le nettoyage - Commune de Nîmes
- Renover le chauffage urbain nîmois en recourant au maximum aux énergies renouvelables - Commune de Nîmes

# LE DÉVELOPPEMENT DURABLE EN ACTION / NIMES METROPOLE

## Axe 1

Vers Nîmes Métropole équilibrée et moins vulnérable: répondre et s'adapter aux changements climatiques et aux risques

## Descriptif du projet

Calendrier prévisionnel  
Budget Prévisionnel

Cohérence au regard du DD  
\*Economie

\*Social

\*Environnement

\*Gouvernance



Cette étude fine et globale sur les pratiques de déplacements, activités et rythmes des ménages sur le territoire contribue à mieux connaître, mieux évaluer et mieux décider dans le domaine des transports mais pas seulement car cette enquête peut apporter des données particulièrement intéressantes pour l'ensemble des stratégies de développement du territoire : aménagement, habitat, développement économique, etc.

Fin 2012 > Fin 2015

Le budget du projet est de 756 000 euros TTC en investissement.

-Vision plus globale sur les déplacements qui permet de contribuer à la prise de décisions plus efficaces, efficientes et plus économes.

-Contribuer à des économies d'études car les données apportées par cette étude seront utiles à d'autres domaines d'activités et à d'autres échelles de territoire.

Mieux cibler les besoins en déplacements doit permettre de :

-favoriser l'accès pour tous à la mobilité

-réduire les risques de sécurité  
-améliorer la santé des personnes (développement des modes doux, qualité de l'air améliorée).

Impact indirect sur la protection de l'environnement avec l'optimisation des déplacements et le développement des transports collectifs (préservation des ressources, amélioration de la qualité de l'air, réduction des gaz à effet de serre et donc réduction des impacts sur le réchauffement climatique).

Partenariats avec d'autres acteurs territoriaux. Comité de pilotage interne avec les services partis prenants.

Enquête ménages et déplacements (EMD)

Direction des Transports

\***Economie** : lutter contre la précarité, développer l'efficacité économique et la croissance à travers des modes de production et de consommation durables.

\***Social** : garantir l'accès à la santé et à l'éducation, améliorer les conditions de vie des habitants.

\***Environnement** : diminuer les rejets polluants dans l'atmosphère, lutter contre le déboisement, la désertification et la sécheresse, protéger la biodiversité, promouvoir une agriculture respectueuse de l'environnement et de la santé, promouvoir les énergies renouvelables.

\***Gouvernance** : implication des habitants, des élus, des acteurs économiques, via l'information, le dialogue ou la concertation

# LE DÉVELOPPEMENT DURABLE EN ACTION / NIMES METROPOLE

## Axe 1

Vers Nîmes Métropole équilibrée et moins vulnérable: répondre et s'adapter aux changements climatiques et aux risques



## Descriptif du projet

Organiser la restructuration et le développement urbain de la Porte Ouest, en lien avec la création d'axes lourds de transports (Arrivée de la Ligne 2 du TCSP Est-Ouest, organisation de deux parcs-relais, déplacement de la gare de Saint-Césaire et transformation en un pôle d'échanges multimodal, désenclavement routier avec le franchissement Pavlov puis la connexion au futur contournement Ouest).

- Favoriser le développement d'une nouvelle polarité urbaine organisée selon une logique de mixité des fonctions urbaines (habiter, travailler, se divertir, se déplacer...) pour répondre aux besoins en logements de l'agglomération nîmoise.
- Assurer la revalorisation et la restructuration des secteurs économiques de la Porte Ouest et définir leur positionnement économique tout en favorisant leur désenclavement.
- Inscrire le projet urbain porte ouest dans une démarche de développement durable méditerranéen de façon afin de réaliser un éco-quartier qui assurera une qualité de vie à ces habitants.

## Calendrier prévisionnel Budget Prévisionnel

Mai 2012 > étude de programmation urbaine (octobre 2013)

Le budget est de 245 925 euros HT.

## Cohérence au regard du DD \*Economie

- Définir les grands principes d'aménagement et le programme urbain durable de construction concernant les fonctions habitat, économie et déplacements ainsi que les équipements publics d'accompagnement et de rayonnement d'agglomération.
- Définir une stratégie économique de consolidation et/ou de réorganisation des secteurs économiques de la Porte Ouest.

## \*Social

Faciliter la cohabitation des fonctions urbaines (travailler, habiter, se déplacer,...) pour le mieux être de tous.  
Un écoquartier pour une meilleure qualité de vie de ses habitants.

## \*Environnement

- Définir les conditions de réalisation d'un éco-quartier méditerranéen Porte Ouest développé autour d'un système de transports multimodal.
- Assurer la prise en compte des contraintes hydrauliques dans le futur aménagement urbain.

## \*Gouvernance

Forte dynamique transversale au service du projet  
Ce projet s'inscrit dans le cadre d'une collaboration entre les Services de la Ville de Nîmes et ceux de Nîmes Métropole, au travers de la mise en place d'un groupement de commande.  
Ce projet est suivi en mode projet.  
De nombreux partenaires sont associés tels que : la Région Languedoc Roussillon, le Conseil Général du Gard, RFF, SNCF, l'Etat, la CCI, l'Armée, le Syndicat Mixte du SCOT Sud Gard.  
Le projet sera conçu en concertation, avec notamment, les acteurs économiques présents sur le site mais aussi les futurs usagers et habitants.  
Accompagnement par un groupement de bureaux études pluridisciplinaires (AREP / DUVAL ARCHITECTE / DYNALOGIC / PARTENAIRES DEVELOPPEMENT / HYDRATEC / DALNOKY) chargé de réaliser une étude de programmation urbaine globale

## Etude de programmation urbaine de la Porte Ouest

Direction Aménagement du territoire et Transports

**\*Economie** : lutter contre la précarité, développer l'efficacité économique et la croissance à travers des modes de production et de consommation durables.

**\*Social** : garantir l'accès à la santé et à l'éducation, améliorer les conditions de vie des habitants.

**\*Environnement** : diminuer les rejets polluants dans l'atmosphère, lutter contre le déboisement, la désertification et la sécheresse, protéger la biodiversité, promouvoir une agriculture respectueuse de l'environnement et de la santé, promouvoir les énergies renouvelables.

**\*Gouvernance** : implication des habitants, des élus, des acteurs économiques, via l'information, le dialogue ou la concertation

# LE DÉVELOPPEMENT DURABLE EN ACTION / NIMES METROPOLE

## Axe 1

Vers Nîmes Métropole équilibrée et moins vulnérable: répondre et s'adapter aux changements climatiques et aux risques



## Descriptif du projet

L'objet du projet est de mettre en œuvre un pôle urbain multimodal en prenant en compte, de manière complémentaire, l'ensemble des impacts humains, sociaux, économiques et de mobilité (transports en commun) et ce, dans un cadre environnemental non seulement respecté mais également valorisé; les contraintes environnementales se transformant alors en atouts du projet.

Ce projet s'intègre dans la stratégie de développement multipolaire de Nîmes Métropole et veut potentialiser l'étoile ferroviaire existante ainsi que le développement d'une politique de transports non carbonés. Ce projet est représentatif d'un emboîtement d'échelle, facteur de dynamisme de développement.

## Calendrier prévisionnel Budget Prévisionnel

2010 ➤ au delà de 2020

Le budget est de 659 580 euros TTC pour les phases de préfiguration et de définition (prévisionnel jusqu'en 2013) pour la partie programmation urbaine. Le budget est de 1 680 505 euros pour le contournement ferroviaire et 248 000 pour la gare de Manduel en 2012

## Cohérence au regard du DD \*Economie

- Repenser les règles de densité urbaine en les déclinant de façon spécifique en fonction des territoires, du paysage environnant, de la proximité des infrastructures de transports...
- Prendre en compte les déclinaisons Habitat du PCET.
- Consolider le lien entre politique des transports, développement économique et politique de l'habitat.

## \*Social

Préfigurer une proposition d'organisation du territoire intercommunal s'appuyant sur les secteurs à enjeux, les polarités en devenir, les centralités existantes ou projetées ; mettre en réseau le territoire.

## \*Environnement

- Prendre en compte la gestion durable de l'espace (économie d'espace).
- Réduire les émissions de gaz à effets de serre en jouant sur les modes de déplacements.
- Prendre en compte les contraintes Natura 2000 pour en faire des atouts.
- Améliorer la performance énergétique des bâtiments à usage de logement.

## \*Gouvernance

De multiples partenariats : La Conférence Locale de l'Habitat (promoteurs / constructeurs / aménageurs / bailleurs / sociaux-banques / institutions,...). En tant que projet structurant pour le territoire, les actions menées participent à la création de réseaux/partenariats et de liens sociaux pour concourir au bon fonctionnement des quartiers en proposant une mixité d'habitat.

Projet de Pôle Urbain Multimodal de Nîmes LGV

Direction Aménagement  
du territoire

**\*Economie** : lutter contre la précarité, développer l'efficacité économique et la croissance à travers des modes de production et de consommation durables.

**\*Social** : garantir l'accès à la santé et à l'éducation, améliorer les conditions de vie des habitants.

**\*Environnement** : diminuer les rejets polluants dans l'atmosphère, lutter contre le déboisement, la désertification et la sécheresse, protéger la biodiversité, promouvoir une agriculture respectueuse de l'environnement et de la santé, promouvoir les énergies renouvelables.

**\*Gouvernance** : implication des habitants, des élus, des acteurs économiques, via l'information, le dialogue ou la concertation

# LE DÉVELOPPEMENT DURABLE EN ACTION / AUTRES ACTEURS DU TERRITOIRE

Axe 1

Descriptif du projet

Calendrier prévisionnel  
Budget Prévisionnel

Cohérence au regard du DD  
\*Economie

\*Social

\*Environnement

\*Gouvernance

Vers Nîmes  
Métropole  
équilibrée et  
moins  
vulnérable:  
répondre et  
s'adapter aux  
changements  
climatiques et  
aux risques



Mise en place d'un programme d'économie d'énergie sur l'éclairage public. Mise en place d'armoires centralisées sur les postes à forte consommation, pose d'horloges astronomiques sont les solutions retenues. Remplacement des équipements des feux tricolores fluo en feux à led.

2011 > 2013

Le budget est de 140 512 TTC.

Baisse de la facture électrique de la commune.

En optimisant son système d'éclairage, la commune réduit sa dépendance énergétique et rend ainsi plus efficient le service public.

- Réduction de la consommation d'énergie et donc préservation des ressources
- Moins de gaz à effet de serre
- Diminution de la pollution lumineuse avec préservation de la biodiversité.

Réduction de la consommation électrique de l'éclairage public de la commune de Caissargues

Commune de  
Caissargues

**\*Economie** : lutter contre la précarité, développer l'efficacité économique et la croissance à travers des modes de production et de consommation durables.

**\*Social** : garantir l'accès à la santé et à l'éducation, améliorer les conditions de vie des habitants.

**\*Environnement** : diminuer les rejets polluants dans l'atmosphère, lutter contre le déboisement, la désertification et la sécheresse, protéger la biodiversité, promouvoir une agriculture respectueuse de l'environnement et de la santé, promouvoir les énergies renouvelables.

**\*Gouvernance** : implication des habitants, des élus, des acteurs économiques, via l'information, le dialogue ou la concertation

# LE DÉVELOPPEMENT DURABLE EN ACTION / AUTRES ACTEURS DU TERRITOIRE

Axe 1

Descriptif du projet

Calendrier prévisionnel  
Budget Prévisionnel

Cohérence au regard du DD  
\*Economie

\*Social

\*Environnement

\*Gouvernance

Vers Nîmes  
Métropole  
équilibrée et  
moins  
vulnérable:  
répondre et  
s'adapter aux  
changements  
climatiques et  
aux risques



En faisant disparaître 65 boules et candélabres non adaptés (avec des ampoules au mercure), le projet de rénovation de l'éclairage public réduira la consommation énergétique et la pollution lumineuse défavorable à la biodiversité ; 7 horloges astronomiques, pour baisser l'intensité de l'éclairage à des heures où il est peu utile et 52 ballasts électroniques pour réguler la tension, seront mis en place pour une plus grande réduction de la consommation d'énergie.

2012 > ...  
Le budget est de 66 164 euros TTC

La rénovation de l'éclairage public devrait permettre une économie d'énergie très intéressante, de plus de 50% et de diminuer ainsi les factures énergétiques de la commune.

En optimisant son système d'éclairage, la commune réduit sa dépendance énergétique et rend ainsi plus efficient le service public.

- Plus d'ampoules au mercure
- Réduction de la consommation d'énergie et donc préservation des ressources
- Moins de gaz à effet de serre
- Diminution de la pollution lumineuse avec préservation de la biodiversité.

Le projet est mené en concertation au sein de la commission extra-municipale.

La rénovation de l'éclairage public de Saint-Dionisy pour une meilleure performance énergétique et réduction des consommations

Commune de  
Saint-Dionisy

\***Economie** : lutter contre la précarité, développer l'efficacité économique et la croissance à travers des modes de production et de consommation durables.

\***Social** : garantir l'accès à la santé et à l'éducation, améliorer les conditions de vie des habitants.

\***Environnement** : diminuer les rejets polluants dans l'atmosphère, lutter contre le déboisement, la désertification et la sécheresse, protéger la biodiversité, promouvoir une agriculture respectueuse de l'environnement et de la santé, promouvoir les énergies renouvelables.

\***Gouvernance** : implication des habitants, des élus, des acteurs économiques, via l'information, le dialogue ou la concertation